

LAC SAINT-PIERRE, QUEBEC
Information Sheet on Ramsar Wetlands

1. **Pays :** Québec, Canada
2. **Date :** 1^{er} avril 1998
3. **Numéro de référence :** 36e site de Ramsar au Canada.
4. **Nom et adresse du compilateur:** Chef, Direction de la faune et des habitats
Ministère de l'Environnement et de la Faune,
150, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 4Y1
5. **Nom de la zone humide:** Lac Saint-Pierre
6. **Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar :** 24 mai 1998
7. **Coordonnées géographiques :** 46°02'N 72°39'W (amont) à 46°5'N 72°39'W (aval)
8. **Situation générale :** Région correspondante à une section du fleuve Saint-Laurent, comprise entre Sorel et Trois-Rivières, située à 65 km à l'est de Montréal dans la province de Québec. La région est située en plein coeur du Québec habité, à faible distance des principales agglomérations urbaines de la province.
9. **Superficie :** 11 952 ha
10. **Type de zones humides :** Zones humides intérieures: (*) Riveraine\ durable\ émergente\delta intérieur; (*) Riveraine\intermittente\émergente\plaine d'inondation; (*) Lacustre\permanent; (*) Palustre\permanent\émergente\étangs et marais permanents d'eau douce; (*) Palustre\ permanent\arbustive dominante\marécages arbustifs; (*) Palustre\ permanent\ arborée\ marécages d'eau douce arborés . Zones humides artificielles : (2) Agriculture\terres arables soumises à des inondations saisonnières.
11. **Altitude :** 6 m au-dessus n.m.m.
12. **Description :** On y retrouve trois milieux importants : un archipel d'une centaine d'îles, un ensemble de baies très étendues et un très grand territoire d'eau libre.
13. **Traits physiques :**

Le lac Saint-Pierre est un élargissement du fleuve Saint-Laurent et origine d'une immense cavité dans le roc qui a été partiellement comblée par les sédiments argileux de la mer de Champlain. Sur les terres basses entourant le lac, on retrouve ces sédiments argileux sous un dépôt d'alluvions.

La région proposée comporte deux vastes ensembles soit un archipel, situé en amont, qui comprend une centaine d'îles, un lac peu profond, d'une superficie de 480 km². La partie aval du lac a une profondeur généralement inférieure à 3 m sauf dans la voie maritime, où la profondeur moyenne est d'environ 11 m. Son lit, principalement constitué d'argile

marine, est parsemé de zones de sédiments fins, de sable, de gravier et d'affleurements rocheux.

Le comportement hydrologique de ce vaste plan d'eau est typique de celui d'un élargissement fluvial. Les caractéristiques du lac et du delta sont plutôt lenthiques, hormis pour la zone profonde correspondant au chenal de navigation où se concentre une part importante du débit, surtout en période d'étiage.

Les 14 tributaires du lac fournissent ensemble un débit relativement important (près de 800 m³/s) au lac Saint-Pierre qui est principalement constitué des apports d'eau originant des grands lacs et du couloir fluvial situé en amont (près de 11 000 m³/s). La régularisation des eaux des Grands Lacs influence directement le niveau d'eau du lac Saint-Pierre. Les masses d'eau du lac ne forment pas un mélange homogène puisque l'eau des affluents coule près des rives tandis que la voie maritime contient les eaux en provenance des Grand Lacs.

Le lac Saint-Pierre est un des secteurs du fleuve où le taux de sédimentation est le plus élevé, à cause des apports des rivières Richelieu, Saint-François, Yamaska et Nicolet..

La marée, considérée négligeable à Sorel, a déjà un effet visible à Trois-Rivières et est certainement impliquée dans la dynamique du lac Saint-Pierre; cela se traduit par un ralentissement de courant et une surélévation du plan d'eau.

La topographie très peu accidentée du territoire de même que la faiblesse des pentes favorisent la création de milieux humides très importants en termes de superficie. La vaste étendue de sa plaine de débordement, qui peut atteindre plus de 25 000 ha dont 18 000 sous une récurrence de 0-2 ans, lui confère le rang de la plus importante plaine d'inondation en eaux douces au Québec.

14. Caractéristiques écologiques :

Le lac Saint-Pierre est partie intégrante de la région écologique 2b (Lac Saint-Pierre) du Québec méridional; zone de feuillus, domaine de l'érablière à tilleul et de l'érablière à bouleau jaune, sous-domaine de l'érablière à tilleul. L'érablière argentée, de plus en plus rare au Québec, est omniprésente dans la région et forme l'association végétale arborescente dominante. Dans la région du lac Saint-Pierre, on trouve une dominance de la végétation caractéristique des zones à substrats humides. Le lac Saint-Pierre est bordé par une vaste plaine d'inondation, en fait la plus grande plaine d'inondation en eaux douces du Québec. Au printemps, les eaux débordent du lit du fleuve et submergent 7 000 ha de prairies naturelles, d'arbustales, de forêts riveraines et de terres cultivées. Dans cette vaste plaine d'inondation, on compte 4 000 ha de terres agricoles qui sont principalement utilisées par 350 000 oiseaux (canards, oies et bernaches) lors de leur halte migratoire printanière. Environ 20 % des marais du Saint-Laurent se trouvent dans la région du lac Saint-Pierre. Les marais couvrent plus de 8 000 ha et sont d'une très grande importance à l'échelle du corridor fluvial, puisque 70 % de ceux-ci sont disparus le long du Saint-Laurent au cours des 50 dernières années. Les vastes marais profonds et peu profonds de l'est de l'archipel ainsi que le caractère insulaire de ces derniers présentent une valeur faunique toute particulière. Enfin, soulignons la présence d'une communauté végétale rare à Scirpe à soies inégales.

Les herbiers aquatiques, véritables jardins de plantes flottantes et submergées, s'étendent sur plus de 6 200 ha et sont fortement utilisés par la faune. Ils servent de support à des myriades d'invertébrés ainsi que pour la reproduction et l'alimentation des poissons. Cette biomasse est aussi utilisée par la sauvagine, autant pour l'élevage des canetons que lors des arrêts migratoires du printemps et de l'automne.

15. Régime foncier et propriété :

Du site : la tenure des terres est à **83%** du type gouvernemental, le reste appartenant à des organismes voués à la conservation et la mise en valeur de la faune.

Des zones environnantes : la tenure des terres est du type privée. Cette forte tenure privée a tout de même permis la conservation des habitats naturels puisque la presque totalité de ces terres n'est aucunement ou très peu altérée. Les villégiateurs y contribuent grandement par le sentiment d'appartenance qu'ils ont développé à l'égard de ces habitats naturels.

16. Mesures de conservation en vigueur

Les habitats fauniques du lac Saint-Pierre bénéficient de la protection accordée par le MEF et le SCF dans plusieurs territoires grâce à l'implication dynamique de leurs partenaires nationaux et régionaux. Les mesures de protection se résument en trois niveaux :

Protection légale des habitats fauniques

La loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (Québec), la Loi sur la qualité de l'environnement (Québec) ainsi que la Loi sur les pêches (Canada) prévoient selon le cas l'interdiction ou des normes d'intervention dans les habitats fauniques, notamment au lac Saint-Pierre :

- l'habitat du poisson (48 000 ha) ;
- l'habitat du rat musqué (643 ha) ;

Protection légale sur les territoires à statut

Les lois provinciales et fédérales permettent, entre autres, respectivement la désignation de « refuges fauniques » et de « refuges d'oiseaux migrateurs » pour la protection particulière de certains habitats. Au lac Saint-Pierre, on retrouve :

Grande Île : propriété du MEF et refuge faunique depuis 1992, on y retrouve une des plus importantes héronnières en Amérique du Nord avec plus de 1 300 nids et une population toujours croissante. Superficie protégée : 146.18 ha.

Iles de la Girodeau : acquises par le SCF en 1985 pour la protection des habitats fauniques. C'est le troisième site en importance de l'archipel pour la reproduction de la sauvagine. Superficie protégée : 435.05 ha, incluant un magnifique herbier aquatique de plus de 308.43 ha. Étude en cours pour y instaurer une réserve nationale de faune.

Territoire de la Défense nationale à Nicolet : constitué en Refuge d'oiseaux migrateurs géré par le Service canadien de la faune. Canards Illimités Canada (CIC) a aménagé une partie du

territoire (128 ha) pour la sauvagine. Superficie protégée : 4 330,51 ha incluant les marais de tenure publique en front.

Baie Lavallière : le plus vaste marais protégé de tout l'est du Canada, acquis dans les années 1970 par le MEF et aménagé par CIC, le site est prévu recevoir le statut de refuge faunique. Superficie protégée : 1 416,69 ha. Restauration de frayères et d'habitats de sauvagine (FRHAP, MEF, PNAGS, SABL, CIC)

Protection par acquisition et entente avec des partenaires

Certains territoires sont détenus à des fins strictes de conservation tandis que d'autres sont mis en valeur par des aménagements fauniques, des aménagements faune-agriculture des infrastructures d'interprétation.

Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud : acquise par SARCEL pour la protection d'une halte migratoire; aménagement récréo-éducatif pour l'observation et l'interprétation de la sauvagine. Intervenants : SARCEL, Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre. Superficie : 407,53 ha.

Commune de Baie-du-Febvre : la Société de mise en valeur de la Commune a financé en partenariat avec le PNAGS, la protection des terres humides par entente. Aménagée par CIC en 1992, sa vocation faunique est protégée pour les vingt-cinq prochaines années. Amélioration des habitats et protection : 330 ha. Restauration de frayères (FRHAP, MEF, Fondation Héritage Faune, PNAGS).

Île à la Cavale : acquise en partie par la SCCN en 1993 pour la protection des habitats fauniques. Superficie protégée : 10,43 ha.

Île à la Perche : acquise en 1992 par la SCCN pour la conservation des habitats fauniques et utilisée principalement pour la nidification. Superficie protégée : 24,84 ha.

Île aux Citrons : acquise par la SCCN en 1992. Superficie protégée : 2,42 ha.

Ile aux Raisins : acquise par le SCF pour la conservation des habitats fauniques. Superficie protégée: 15,42 ha.

Île de Grâce, aux Corbeaux et autres : restauration d'habitats pour la faune (FRHAP, PNAGS, SLV 2000): 232,19 ha.

Île de la Traverse : acquise en 1988 par la SCCN pour la protection d'une halte migratoire d'importance à l'entrée du lac Saint-Pierre. Superficie protégée : 30,68 ha.

Île des Barques : propriété de la Garde côtière canadienne et gérée par le Service canadien de la faune. Superficie protégée incluant un important herbier au sud et un marais aménagé par CIC dans le cadre du PNAGS. Superficie protégée: 154,67 ha.

Île du Moine : acquise par la Société pour la conservation de la nature (SCCN) et aménagée par CIC dans le cadre du PNAGS. On y retrouve en période de migration, pas moins de 173 espèces d'oiseaux, dont entre autres le petit blongios et le troglodyte à bec court, deux espèces vulnérables. Superficie protégée: 498,77 ha.

Île aux Liards : propriété du gouvernement du Québec. Superficie protégée: 13.47 ha.

Île aux Foins : propriété d'Environnement Canada pour la sauvegarde des habitats fauniques. Superficie protégée: 18.47 ha.

Île Lapierre : Propriétés acquises par la SCCN pour la protection des habitats dans le cadre du PCHE, FRHAP et SLV-2000. Superficie protégée: 50.19 ha.

Île à Cochon : Propriété de la SCCN acquise dans le cadre du PASL. Superficie: 17.34 ha.

Île Dupas : de tenure communale. CIC y a aménagé 810 ha pour la reproduction de la sauvagine. Superficie protégée par une entente de 25 ans intervenue entre CIC et les propriétaires. Restauration de frayères (FRHAP, PNAGS, MEF).

Île Lacroix : appartient au MEF depuis le début des années 1970. Superficie protégée : 15.38 ha.

Île Ronde : propriété de Transports Canada, dont la gestion a été confiée au SCF. Superficie protégée : plus de 58.48 ha.

Îles du Mitan et du Milieu : terres acquises dans le cadre du PNAGS, elles forment un territoire de propriété privée et communale géré par la SCIRBI. Superficie : 389.23 ha.

Îlets Percés : propriété du SCF depuis 1991 pour la sauvegarde des habitats fauniques. Superficie protégée, incluant les marais et les herbiers : 61.52 ha.

Îles Millette et Straham : propriété de la FFQ acquises dans le cadre du FRHAP pour la sauvegarde de l'habitat du poisson. Superficie protégée: 21.46 ha.

Marais Saint-Eugène : restauration de aayères (FRHAP, MEF). Superficie: 34.0 ha.

Saint-Barthélemy : propriétés acquises par la FFQ pour la protection des habitats de la faune et gérée par la Société conservation de St-Barthélemy et de St-Joseph de Maskinongé (FRHAP, PNAGS). Superficie protégée : 373.66 ha.

Marais de tenure publique: situés sur la rive nord et la rive sud du lac Saint-Pierre et en bordure des îles. Superficie protégée : 5 357 ha.

Louiseville\Porte de la Mauricie : de chaque côté de la rivière du Loup, 22 étangs et 37 îlots aménagés par CIC pour la reproduction de la sauvagine. Superficie protégée par entente (25 ans) : 288 ha. Restauration de l'habitat du poisson (FRHAP, MEF, Fondation Héritage faune).

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées

Le MEF a présenté en 1988 un plan de conservation et de mise en valeur des habitats et de la faune de la région du lac Saint-Pierre. Cet exercice représentait une première étape de reconnaissance et de réflexion sur le devenir de cet écosystème exceptionnel. Sa mise en oeuvre s'est amorcée après une consultation et une concertation avec tous les intervenants du milieu, leur implication étant le principal facteur de réussite. Ce plan est donc un outil pour atteindre les buts de conservation souhaitée.

Projets

Baie-du-Febvre\Nicolet-Sud : statut proposé de refuge faunique. Implique pratiquement tous les organismes voués à la protection de la faune au Québec, afin de protéger des aires d'alimentation des oiseaux en migration. On y retrouve au printemps près de la moitié de la population de la Grande Oie des neiges, soit plus de 500 000 oiseaux. Aménagements fauniques et agricoles: 407.53 ha.

Baie de Lavallière : projet de refuge faunique: 1 416.69 ha.

Île aux Sables et autres îles de l'Archipel: projet d'acquisition pour fins de conservation.
Superficie : 200 ha.

Saint-Barthélemy et Saint-Joseph-de-Maskinongé : projet d'aménagement faunique et agricole, statut proposé de refuge faunique. Partenaires : Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et la Société de conservation de St-Barthélemy / St-Joseph de Maskinongé: 373.66 ha.

18. Modes actuels d'occupation des sols : principales activités humaines

Sur le site : on réfère au Lac St-Pierre et sa plaine d'inondation d'où l'occupation majeure par l'eau.

Aux alentours/dans les bassins versants : en terre privée, l'agriculture occupe la majeure partie des sols du territoire, soit 61 % de la superficie, et sont parmi les plus fertiles du Québec, bénéficiant annuellement de l'apport organique des inondations printanières. Depuis près de vingt ans, l'abandon de la production de foin au profit des céréales entraîne un mouvement de récupération des sols couverts par les eaux de débordement en période de crue. Le développement de chantiers maritimes et d'industries connexes et l'implantation du port dans la région de Sorel ont entraîné la dénaturation partielle des rives de ce secteur et l'altération de la qualité de l'eau en aval. Les villes de Trois-Rivières et de Sorel constituent des agglomérations urbaines qui étendent leur influence respectivement jusqu'à Pointe-du-Lac et Nicolet ainsi que Sainte-Anne-de-Sorel.

19. Perturbations et menaces, y compris les changements dans l'occupation des sols, et les principaux projets de développements :

Sur le site:

Navigation

Les impacts causés par la navigation commerciale sont de plusieurs ordres : le batillage, la pollution chimique, la contamination bactérienne et les stress occasionnés par les infrastructures et l'introduction d'espèces exotiques. Certaines îles subissent une érosion par le batillage, surtout celles situées à moins de 0,6 km du chenal de navigation. Plus de 10 000 navires marchands empruntent annuellement le chenal maritime compris dans la région concernée, et plus de 700 s'arrêtent aux installations portuaires de Sorel à la tête du lac Saint-Pierre. Le tonnage manutentionné s'élève à près de 11 000 000 de tonnes annuellement, directement relié au complexe industriel de la région Sorel-Tracy.

Il ne faut pas sous-estimer aussi l'érosion des rives des îles par les nombreux bateaux de plaisance qui sillonnent régulièrement les chenaux de l'archipel.

Les opérations de dragage et de dépôt de déblais constituent en elles-mêmes des opérations néfastes pour la faune aquatique. Elles pourraient cependant être orientées de manière à proposer, à partir de la disposition des déblais, des aménagements intéressants pour la faune.

Exploitation des ressources naturelles

La dégradation du milieu et l'intense exploitation commerciale observées ces dernières années sont vraisemblablement responsables de la diminution de certaines espèces animales dont surtout les poissons et de la disparition de quelques autres.

Les forêts riveraines du lac Saint-Pierre, qui persistent aujourd'hui sont encore menacées par des coupes (ex: bois de chauffage) qui ne font l'objet d'aucun contrôle. Le pâturage non contrôlé, surtout au niveau des rives, entraîne la perte du couvert végétal et provoque une érosion accélérée.

Activités agricoles

L'endiguement des terres dans la plaine d'inondation et le drainage consécutif de ces terres constituent une perte nette d'habitat pour la faune. Le territoire affecté couvre 388 ha de terres riveraines, dont 312 ha étaient des herbiers aquatiques, 63 ha constitués en grande partie de l'arboriculture et de l'arbusticulture humide ont été remblayés. Notons toutefois qu'en tout seulement 5 % des terres humides du lac St-Pierre sont disparues au cours des 40 dernières années, comparativement à 70% le long de l'ensemble du fleuve St-Laurent.

Les activités agricoles sont aussi une source de stress pour le milieu. L'érosion des sols, les apports de substances nutritives, de polluants et de bactéries, de même que les modifications physiques par les endiguements, sont autant de sources de perturbation du milieu.

Développement urbain

L'urbanisation des rives est généralement source de perturbation pour les habitats en raison des aménagements qui modifient de façon permanente les rives naturelles. Les rives occupées par les affectations résidentielles et commerciales correspondent à 19% de l'ensemble des rives de la région du lac Saint-Pierre.

Essais balistiques

Le ministère de la Défense nationale occupe, en bordure de la partie sud-est du lac, un vaste territoire de 23 km de longueur sur 7 km de largeur, désigné « zone de tir ». Ce territoire sert à des essais balistiques. En plus de restreindre l'accès public à une large portion du lac et de la rive, ces essais balistiques ont été identifiés comme une source d'impacts potentiels sur les populations animales.

Aux alentours/dans le bassin versant :

Un bon nombre de municipalités rejettent leurs eaux usées dans les tributaires ; un très faible pourcentage de la population de ces municipalités est desservi par une usine d'épuration.

Malgré l'importance de l'élevage dans la zone agricole entourant le lac Saint-Pierre, c'est dans les bassins versants des tributaires que l'on trouve les plus grandes concentrations d'animaux d'élevage.

20. Valeurs hydrologiques et physiques

Dans le secteur de l'Archipel du lac St-Pierre, cinq chenaux (Chenal aux Castors, Petit Chenal de l'île Dupas, Chenal des Ours, grand Chenal et Chenal de l'île aux Barques) ont été fermés par des seuils de pierres. Ces ouvrages érigés il y a plusieurs décennies permettent de maintenir le niveau des eaux en amont jusqu'au port de Montréal, en période d'étiage, et de concentrer les débits vers le chenal de navigation.

La gestion des niveaux des eaux à la sortie des Grands Lacs influence la productivité générale de l'écosystème par les variations annuelles et saisonnières qu'elle impose dans un régime des eaux en place depuis 1960.

21. Valeurs sociales et culturelles

Tenure

Le caractère le plus original de la tenure des terres réside dans l'existence de cinq pâturages communaux, vieux d'environ trois siècles et couvrant environ 21 km² du territoire.

Exploitation commerciale de la faune

Une dizaine d'espèces de poissons fait l'objet d'une pêche commerciale par 42 pêcheurs qui prélèvent chaque année 600 tonnes de poissons, dont 50 % sont constitués de perchaudes, crapets et barbottes brunes. Le lac Saint-Pierre supporte la plus importante pêche commerciale à esturgeon jaune en Amérique du Nord. Un prélèvement commercial s'effectue aussi sur les grenouilles. Le piégeage du rat musqué est une activité pratiquée par de nombreuses personnes.

Sites archéologiques

Site amérindien préhistorique sur l'île Dupas (CaFg-2)

22. Faune remarquable

Oiseaux

Des 288 espèces d'oiseaux recensées, 116 sont considérées comme nicheuses. Grâce à sa vaste plaine d'inondation, le lac Saint-Pierre constitue la plus importante halte migratoire printanière de l'est du Canada. C'est plus de 350 000 oiseaux, canards, oies et bernaches qui y séjournent du début d'avril jusqu'à la mi-mai. Le secteur de Baie-du-Febvre reçoit depuis quelques années, des milliers d'oies des neiges, la première halte migratoire printanière en importance pour cette espèce de tout le Saint-Laurent.

La région du lac Saint-Pierre accueille également plus de 70 000 bernaches du Canada soit plus de la moitié des bernaches présentes le long du fleuve Saint-Laurent au printemps. La plaine d'inondation de la rive sud entre Nicolet et Baie-du-Febvre constitue la première halte printanière en importance de tout le Saint-Laurent pour cette espèce. Chaque printemps, plus de 17 000 canards barboteurs utilisent les aires de repos et d'alimentation de la plaine de débordement et plus de la moitié de ceux-ci se retrouvent dans les secteurs de Saint-Barthélemy et des îles de la Commune et du Milieu. La plupart de ces oiseaux proviennent de la côte atlantique et séjournent environ 40 jours dans la région. En automne, plus de 50 000 canards et oies utilisent le lac Saint-Pierre.

L'héronnière de la Grande Île est une, sinon la plus importante héronnière en Amérique du Nord avec ses 1 300 nids occupés en majorité par le grand héron et le bihoreau gris (environ 150 nids) et plus de 5 000 individus. Le site est protégé en vertu du statut de Refuge faunique instauré par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec depuis 1992.

Sur la seule île du Moine, située sur la rive sud du lac Saint-Pierre, nous pouvons à un certain moment de l'année, observer plus de 173 espèces différentes d'oiseaux. Cette île, acquise par CIC et la Société canadienne pour la Conservation de la nature est considérée comme le meilleur site d'observation d'oiseaux du sud du Québec.

Douze espèces d'oiseaux de cette région figurent sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du Québec, dont dix espèces sont considérées vulnérables, menacées et ou en danger à l'échelle du Canada⁽¹⁾:

- *Oiseaux vulnérables* : grèbe clavon, petit blongios, épervier de Cooper, aigle royal, râle jaune, chouette lapone, pic à tête rouge, troglodyte à bec court. Oiseaux menacés ou
- *Oiseaux en danger* : sterne caspienne, faucon pèlerin.

Neuf espèces d'amphibiens sont présentes sur le territoire, dont six espèces de grenouilles. Parmi elles la grenouille des marais figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Les couleuvres à ventre rouge, rayée et verte ainsi que la Chélydre serpentine et les tortues peinte et molle à épines sont aussi présentes. La tortue-molle à épines est la seule de cette catégorie identifiée sur la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

Mammifères

Les mammifères sont représentés par 23 espèces incluant le rat musqué, une espèce omniprésente, le cerf de Virginie, l'orignal, le castor, le renard roux et le coyote.

Poissons

79 espèces différentes y ont été recensées, soit 68 % de toutes les espèces présentes en eau douce au Québec. Le suceur cuivré ainsi que le suceur ballot retrouvés dans l'archipel figurent sur la liste du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. L'esturgeon jaune, qui est en situation précaire dans le Saint-Laurent, est fortement représenté au lac Saint-Pierre.

23. Flore remarquable

27 espèces de plantes rares susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sont présentes dans les milieux humides du lac Saint-Pierre : *Armoracia lacustris*, *Arisaema dracontium*, *Bidens discoidea*, *Carex alopecoidea*, *Cinna arundinacea*, *Cyperus lupulinus* ssp, *Lappulinus*, *Celtis occidentalis*, *Echinochloa walteri*, *Eragrostis hypnoides*, *Gratiola aurea*, *Juncus greenei*, *Lysimachia hybrida*, *Peltandra virginica* spp. *virginica*, *Palanthera flava*, *Polygonum hydropteroides* var. *hydropteroides*, *Potamogeton gemmipare*, *Potamogeton pusillus* var. *gemmaiparus*, *Potamogeton illinoensis*, *Ranunculus flabellaris*, *Ranunculus longirostris*, *Scirpus torreyi*, *Scirpus heterochaetus*, *Selaginella apoda*, *Spiranthes lucida*, *Strophostyles helvula*, *Sparganium androcladum*, *Veronica catenata* (selon la classification du COSEWIC, amphibiens et reptiles).

24. Recherche et équipements scientifiques

Études et recherches sur l'intégration faune / agriculture permettant d'élaborer des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sur les îles Ronde, du Moine et possiblement aux Barques avec un projet de démonstration sur les deux premières îles. Ce projet est accompagné d'inventaires de la faune et de la flore.

Il existe un vaste programme de conservation des boisés de ferme sur les îles de l'archipel du lac St-Pierre (Îles du Moine, Ronde, à la Cavale, à l'Ours, des Plantes, Saint-Ignace, Dupas etc.) ainsi que sur la terre ferme dans cette région. Ce programme est accompagné d'inventaires de la faune et de la flore.

En 1980, il y a eu un programme de recherche et d'acquisition de connaissances sur la plaine inondable du lac Saint-Pierre qui ont produit une trentaine d'études scientifiques.

- Évaluation des aménagements en plaine inondable et utilisation par la sauvagine du plateau agricole.
- Programme de recherche sur les espèces autres que la sauvagine qui utilisent les marais aménagés (Îles du Moine, du Milieu, Dupas et Baie Lavallière). Des inventaires de la sauvagine sont réalisés sur les îles aux Raisins, îlets Percés, Pointe des îlets et les îles de la Girodeau. Ce sont des îles témoins dans le réseau d'inventaire de la sauvagine dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.
- Acquisition de connaissance sur les reptiles et amphibiens du lac Saint-Pierre susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables afin d'établir leur statut.
- Acquisition de connaissances sur les poissons du lac Saint-Pierre susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables.
- Projet de création de Refuges fauniques au lac Saint-Pierre.
- Projet pilote de lutte biologique contre la salicaire pourpre récemment amorcé sur le territoire de la Défense nationale à Nicolet.

25. Education et information

Des organismes privés tel SARCEL, la ZIP, et le Centre d'interprétation de Baie-du-Fèvre interviennent dans le secteur. Par exemple, le Centre d'interprétation de Baie-du-Fèvre organise des sessions d'interprétation et d'observation de la sauvagine pour la clientèle scolaire ainsi que plusieurs activités reliées à l'environnement. Certains organismes offrent des mini-croisières et des excursions à la découverte des îles et de la faune du lac. À Berthier, la Société d'aménagement, de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles (SCIRBI) est responsable de l'aménagement de

sentiers d'interprétation dans les îles de Berthier. La Société d'aménagement d'Autray offre des mini-croisières à la découverte des îles.

La construction d'un centre d'interprétation à Baie-du-Febvre, résulte d'une collaboration entre la municipalité de l'endroit et de multiples intervenants du milieu offrent des activités d'interprétation dirigées vers la plaine d'inondation, ses habitats et la faune qui s'y trouve.

Le Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel, offre également des activités d'interprétation et d'éducation. La municipalité de Sorel est le gestionnaire de ce centre.

26. Récréation et tourisme

Malgré certaines contraintes physiques, comme la variabilité du régime hydrique et les endiguements de roches, le lac Saint-Pierre est très fréquenté pour les activités de plaisance, surtout l'archipel. En 1987, le nombre d'embarcations au lac Saint-Pierre était estimé à 7 161. Plusieurs entreprises offrent des services de chasse, de pêche et d'hébergement.

L'exploitation de la faune revêt une importance socio-économique particulière. La pêche sportive attire plus de 24 000 pêcheurs annuellement, pour plus de 300 000 jours/utilisateurs. Cette activité générerait des dépenses directes de 5 millions de \$ sur le plan économique, pour des retombées économiques globales de l'ordre de 70 millions \$/année. La pêche récréative d'hiver, de plus en plus populaire, contribue pour plus de 20 % de l'effort de pêche total et représente près de 65 000 jours\personnes, chiffre qui a augmenté substantiellement depuis la dernière statistique de 14,5 % entre 1979 et 1987.

La chasse à la sauvagine est une des activités traditionnelles typiques de la région et génère plus de 15 000 jours de récréation par année. Quatre cents chasseurs de sauvagine s'y retrouvent chaque automne.

L'observation des oiseaux est de plus en plus populaire dans la région; par exemple, 70 000 personnes s'y sont adonnées au printemps de 1996 à Baie-du-Fèvre. Les retombées économiques associées à l'observation de la faune ont été évaluées à près d'un million de dollars dans cette seule région.

27. Organisme de gestion

28. Juridiction : fédérale, provinciale, municipale, institutionnelle et privée.

29. Références bibliographiques

Auclair, M.-J. D. Gingras, J. Harris et A. Jourdain. 1991 (Décembre). Synthèse et analyse des connaissances sur les aspects socio-économiques du lac Saint-Pierre. Rapport technique. Zone d'intérêt prioritaire n° 11. Groupe de travail sur les zones d'intérêt prioritaire. Centre Saint-Laurent. Conservation et Protection. Montréal, Québec.

Barabé, A., J.-C. Bourgeois et R. Trudel, 1995. Dans la vallée du fleuve Saint-Laurent : l'écotourisme au lac Saint-Pierre. Écodécision, hiver 1995, p. 91-94.

Barabé, A., J.-. Bourgeois et R. Trudel. 1994. Sustainable tourism in the wetlands of national importance of the St. Lawrence river. The case of Baie-du-Febvre on lake St. Pierre. Québec, Canada, IIPT - Second world congress building a sustainable world through tourism, Montréal, 12 - 16 sept. 1994, 27 p.

Benoit, J., R. Bergeron, J.-C. Bourgeois, S. Desjardins et J. Picard. 1987. Les habitats et la faune de la région du lac Saint-Pierre : synthèse des connaissances. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Directions régionales de Montréal et de Trois-Rivières.

Benoit, J., J.-C. Bourgeois, S. Desjardins et J. Picard. 1988. Plan de conservation et de mise en valeur des habitats et de la faune du lac Saint-Pierre. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Directions régionales de Montréal et de Trois-Rivières.

Bourgeois, J.-C. 1994. La halte migratoire du lac Saint-Pierre: un habitat d'importance internationale pour la sauvagine. Québec Oiseaux, 5(3): 18-22.

Burton, J. 1991 (Décembre). Le lac Saint-Pierre. Zone d'intérêt prioritaire n° 11. Document d'intégration, Centre Saint-Laurent, Conservation et Protection. Environnement Canada, Montréal, Québec.

De Repentigny, L-G. 1994. Fichier insulaire du Saint-Laurent (FISL). Informations générales sur les îles du Saint-Laurent et de ses principaux tributaires (données informatisées ; mise à jour continue). Service canadien de la faune. Conservation et Protection, Environnement Canada, Région du Québec. Sainte-Foy.

Gariépy, Normand, 1993 (Novembre). Caractéristiques de la région du lac Saint-Pierre. Projet de candidature de la région pour devenir Réserve de la biosphère de l'UNESCO. Rapport préparé pour l'Office de Tourisme et des Congrès Les Vallées de l'Archipel du Lac Saint-Pierre, Tracy, Québec.

Gratton, L. et C. Dubreuil. 1990. Portrait de la végétation et de la flore du Saint-Laurent. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement du Québec.

Langlois, C., L. Lapierre, M. Léveillé, P. Turgeon et C. Ménard. 1992 (Janvier). Synthèse sur les communautés biologiques du lac Saint-Pierre. Rapport technique. Zone d'intérêt prioritaire n° 11. Groupe de travail sur les zones d'intérêt prioritaire. Centre Saint-Laurent, Conservation et Protection, Environnement Canada. Montréal, Québec.

Laporte, P., Y. Lavergne, M. Breton, F. Duchesneau et C. Dubreuil. 1990. Plan d'action Saint-Laurent : Rapport du groupe de travail sur les espèces de faune et de flore prioritaires du couloir Saint-Laurent.

Lavoie, G. 1991. Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du Québec. Direction de la conservation et du patrimoine écologique. Ministère de l'Environnement du Québec.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1988 (Juin). Plan de conservation et de mise en valeur des habitats et de la faune de la région du lac Saint-Pierre. Ministère du loisir, de la Chasse et de la Pêche. Gouvernement du Québec.

Robert, M. 1989. Les oiseaux menacés du Québec. Association québécoise des groupes d'ornithologues et Service canadien de la faune. Environnement Canada.

Service canadien de la faune (SCF). 1990. Espèces rares et menacées. Transfert de données réalisé par la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN) et le Centre de données sur le patrimoine naturel (CDPNQ).

Sylvestre, A., L. Champoux et D. Leclair. 1992 (Janvier). Synthèse des connaissances sur les aspects physiques et chimiques de l'eau et des sédiments du lac Saint-Pierre. Rapport technique. Zone d'intérêt prioritaire n° 11. Groupe de travail sur les zones prioritaires. Centre Saint-Laurent, Conservation et Protection. Environnement Canada Montréal, Québec.

Thibault, M. et D. Hotte. 1987. Les régions écologiques du Québec méridional : deuxième approximation. Service de la cartographie. Centre d'information géographique et foncière. Ministère de l'Énergie et des Ressources. Province de Québec.

Intervenants du milieu dans la région du lac Saint-Pierre :

- Fondation de la faune du Québec (FFQ) ;
- Fédération québécoise de la faune (FQF) ;
- Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) ;
- Office de Tourisme et Congrès Les Vallées de l'Archipel du lac Saint-Pierre ;
- Fondation Héritage Faune (FHF) ;
- Municipalité régionales de comté (MRC) ;
- Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP) ;
- Plan nord-américain de la gestion de la sauvagine (PNAGS) ;
- Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) ;
- Service canadien de la faune de l'Environnement Canada (SCF) ;
- Habitat faunique Canada (HFC) ;
- Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000) ;
- Comité ZIP Lac Saint-Pierre ;
- Société d'ornithologie de Lanaudière ;
- Université du Québec à Trois-Rivières ;
- Société d'initiative du Bas Richelieu Société de conservation de St-Barthélemy, St-Joseph de Maskinongé ;
- Canards Illimités Canada (CIC) ;
- Municipalités
- Association de chasse et de pêche du comté de Maskinongé (ACPCM) Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre (COLASP) ;
- Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN) ;
- Société d'aménagement Berthier D'Autray (SABA) ;
- Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL) ;
- Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles (SCIRBI) ;
- Société de mise en valeur de la Commune de Baie-du-Febvre (SOMICO) ;
- Société d'ornithologie du Centre du Québec (SOCQ) ;
- Unité des producteurs agricoles (UPA) de Nicolet ;
- Société d'aménagement de la Baie Lavallière (SABL) ;
- Association des chasseurs et pêcheurs de Ste-Anne-de-Sorel.

30. Raisons de l'inscription

Critères applicables aux zones humides représentatives ou uniques :

1. (c) Un bon exemple particulièrement représentatif de zone humide qui joue un rôle hydrologique, biologique ou écologique considérable dans l'écosystème fluvial.

Critères généraux fondés sur les plantes et les animaux :

2. (a) Entretien un ensemble appréciable d'espèces ou de sous-espèces animales ou végétales rares, vulnérables ou en danger de disparition ou un nombre appréciable d'individus de l'une ou de plusieurs de ces espèces.

2. (b) Représente une valeur spéciale par la préservation de la diversité génétique et écologique d'une région en raison de la qualité et des particularités de sa flore et de sa faune.

2. (c) Représente une valeur spéciale comme habitats de plantes ou d'animaux à un stade crucial de leur cycle biologique.

Critères spécifiques fondés sur la sauvagine 3. (a) Entretien régulièrement 20 000 oiseaux aquatiques.

3. (b) Entretien régulièrement des effectifs considérables d'individus appartenant à des groupes particuliers de sauvagine et qui témoignent des valeurs, de la productivité ou de la diversité des zones humides.

3. (c) D'après les données accessibles sur les populations, elle entretient régulièrement un pour cent des individus d'une population appartenant à une espèce ou sous-espèce de la sauvagine.

31. Cartes du site et description technique

Documents en annexe.